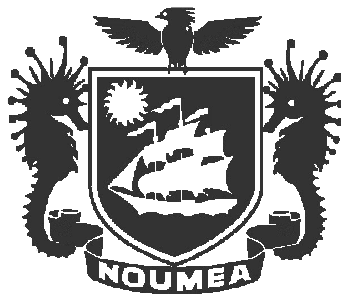


Guide de la rentrée scolaire 2010



VILLE DE NOUMEA

Centre communal d'action sociale

Mairie annexe - 20, rue du général Gallieni
98 800 Nouméa

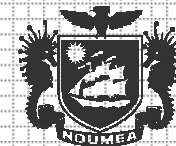
Tél : 27 07 86

Fax : 27 07 72



Debout !

C'est la rentrée !



VILLE DE NOUMEA

Centre communal d'action sociale

Sommaire

p.1 La vie à l'école

*Pourquoi aller à l'école? Qui sont les acteurs de l'école?
Quel est leur rôle?*

p.5 Partir du bon pied

Quelques conseils pour être en pleine forme à l'école.

p.7 Fin prêt pour la rentrée

Les bourses, l'allocation rentrée scolaire...

A quoi ai-je le droit?

Je suis en difficulté, à qui puis-je m'adresser?

p. 10 Avant et après l'école

Garderie, transport, activités sportives et de loisirs...

Comment organiser la journée de votre enfant?

p.15 Le budget de la rentrée scolaire

Quel budget dois-je prévoir pour la rentrée?

P.17 Répertoire

Adresses et contacts

Répertoire

CAFAT—Action sociale

✉ 4, rue du Général Mangin- Centre ville

☎ 25 58 07

Caisse des Ecoles

✉ 20, rue Galliéni- Mairie Annexe

☎ 27 07 85

Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S)

✉ 20, rue Galliéni- Mairie Annexe

☎ 27 07 86

Centre Médico Scolaire (C.M.S)

✉ Rue Jacques IEKAWÉ- Montravel

☎ 27 53 48

Croix Rouge Française

✉ Vestiboutiques: 32 rue de Sébastopol- Centre ville ☎ 27 92 99

ou Rue du Docteur Collard- Montravel ☎ 28 25 91

Direction Provinciale des Affaires Sanitaires et Sociales (D.P.A.S.S)

✉ Immeuble Galliéni 1- Centre ville

Service Enfance Famille ☎ 24 25 90

Assistantes Sociales ☎ 24 25 84

Direction de l'enseignement (D.E.N.C)

✉ 19, rue du Maréchal Foch- centre ville ☎ 23 96 00

Direction des Infrastructures de la Topographie et des Transports Terrestres (D.I.T.T.T)

✉ 1 bis rue Unger- Vallée du Tir

☎ 28 17 60

Fédération de l'Accompagnement et du Soutien de l'Enfance (F.A.S.E)

✉ 22 route du mont Té

Immeuble ACH - MONTRAVEL

☎ 25 44 48

Fédération des Œuvres Laiques (F.O.L)

✉ 51, rue du Pasteur Marcel- centre ville

☎ 27 21 40

KARUIA BUS

✉ Gare d'échange de Montravel

☎ 26 54 54

Médiathèque municipale

✉ 4, rue Ménard- Rivière-Salée

☎ 41 54 02

Province Sud- Service Jeunesse et Sports

✉ 12, rue de Verdun- Centre ville

☎ 24 60 99

Service Municipal des Sports (S.M.S)

✉ 9, rue de la République- Centre ville

☎ 23 26 50

Mairie.sports@ville-noumea.nc

Service vie des quartiers (S.V.Q)

✉ 20, rue Galliéni- Mairie Annexe

☎ 27 07 02

Saint Vincent de Paul

✉ Rue Unger - Vallée du Tir

☎ 27 22 72

Secours Catholique

✉ Cathédrale de Nouméa

☎ 28 26 71

TRANSCO

✉ 100, Avenue Charles de Gaulle- Orphelinat

☎ 26 97 11

Pour l'achat de vêtements

Avant de penser aux achats de vêtements :

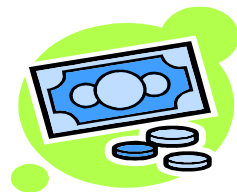
- ☞ faites le tri dans vos tiroirs,
- ☞ identifiez les vêtements dont votre enfant a besoin en priorité,
- ☞ pensez aux soldes car vous pouvez trouver des vêtements à des prix intéressants,
- ☞ comparez le rapport qualité/prix dans les magasins car les vêtements pas chers ne dureront pas forcément longtemps....



Exemples de budget de rentrée scolaire

Mon enfant est en primaire ou maternelle, je vais payer à la rentrée:

☞ l'assurance scolaire :	480 F
☞ la coopérative :	1 500 F
☞ le goûter :	3 000 F
☞ la garderie:	2 200 F
☞ la cantine	8 400 F
☞ TOTAL	15 580 F



Mon enfant est scolarisé en primaire et est boursier. Il me faudra payer:

☞ l'assurance scolaire :	480 F
☞ La coopérative :	1 500 F
☞ TOTAL	1 980 F

Attention: les attestations de bourse scolaire vous seront demandées pour toutes les démarches liées à la scolarité de votre enfant.

Mon enfant est scolarisé au collège et est boursier. Mon budget rentrée est composée de:

☞ l'assurance scolaire :	500 F
☞ le FSE :	500 F
☞ les fournitures scolaires:	6 500 F
☞ TOTAL	7 500 F

Attention n'oubliez pas les photos d'identité qui vous seront également demandées

La vie à l'école

Pourquoi aller à l'école ?

- Pour apprendre à lire, écrire compter,
- Pour connaître l'histoire de son pays,
- Pour apprendre les règles de la vie en collectivité,
- Pour apprendre un métier,
- Pour se préparer à sa vie d'adulte.



C'est pour cela qu'il est important que votre enfant s'y rende tous les jours.

Les acteurs de l'école

Dans les maternelles et primaires :



- **Le directeur** veille au bon fonctionnement de l'école, organise les services de surveillance, gère les rapports entre l'école et les parents la ville, la direction de l'enseignement de Nouvelle-Calédonie (DENC). C'est votre interlocuteur privilégié pour régler les difficultés
- **Les instituteurs** enseignent toutes les matières. Vous pouvez les rencontrer aux réunions organisées en début d'année ou sur rendez vous. Ils vous tiendront informés des progrès ou des difficultés de votre enfant.
- **Les aides maternelles** relaient et / ou collaborent avec les instituteurs lors du temps scolaire.
- **Les auxiliaires de vie scolaire** accompagnent les enfants porteurs de handicap dans leur
- **Les cantinières et aides cantinières** organisent et distribuent les repas.
- **Les femmes de service** entretiennent les locaux et le matériel de l'école.
- **Les surveillants de cantine** encadrent et occupent les enfants avant, pendant et après les repas.

...N'hésitez pas à demander à les rencontrer !

Le budget de la rentrée scolaire

Dans le secondaire



L'administration :

- **Le principal ou le proviseur** est responsable de la bonne marche de l'établissement. Il reçoit exceptionnellement les parents lorsque des difficultés apparaissent dans la scolarité ou interfèrent dans le fonctionnement de l'établissement.
- **L'adjoint au principal ou au proviseur** organise les emplois du temps. Il préside les conseils de classe et suit l'évolution scolaire de votre enfant. N'hésitez pas à le contacter pour toutes les questions touchant à la scolarité de votre enfant (problème d'adaptation, d'intégration, familiaux...)
- **Le secrétariat de direction** gère les inscriptions, les transports, les bourses, les certificats de scolarité et peut vous renseigner sur la vie de l'établissement.
- **L'intendant** est chargé de toutes les questions financières, il gère notamment les problèmes de budget, de bourse et de demi-pension.



L'équipe éducative :

- **Le conseiller pédagogique d'éducation** est l'interlocuteur de votre enfant pour les problèmes quotidiens : discipline, retards, absences, conseils... C'est à lui que vous adressez vos justificatifs lorsque votre enfant n'a pas pu se rendre en classe. **Les surveillants** assistent le CPE et sont là pour veiller aux enfants lors des temps extérieurs à la classe.
- **Le documentaliste** anime le Centre de Documentation et d'Information. Votre enfant trouvera un grand soutien auprès de lui lorsqu'il a un exposé ou une recherche documentaire à faire.
- **Les professeurs** sont une dizaine par classe et connaissent leurs élèves. Vous pouvez les rencontrer lors des réunions parents/professeurs ou leur demander un rendez-vous si besoin est. **Le professeur principal** est chargé de coordonner l'équipe enseignante, il est l'interlocuteur privilégié, tant pour les parents que pour les élèves. Il joue le rôle de médiateur.
- **Le conseiller d'orientation psychologue** fait partie de l'équipe du Centre d'Information et d'Orientation. Il aide et conseille l'élève dans la définition de son projet professionnel.

Les frais scolaires

Dans les écoles maternelles et primaires

Tous les mois il vous sera demandé :

- les frais de cantine qui varient selon le nombre d'enfants, de 8400 F si vous avez un enfant concerné à 7900 F/ par enfant à partir de trois.
- les frais de garderie péri-scolaire d'un montant de 1800 F pour un enfant. Les tarifs sont dégressifs selon le nombre d'enfants.

Vous aurez à payer pour l'année :

- l'assurance scolaire : 480 F
- La coopérative : 1500 F

Attention !

- ↪ Au lycée les frais sont différents, n'hésitez pas à rencontrer les proviseurs.
- ↪ Munissez-vous de votre attestation de bourse 2008 pour toutes les démarches.

Dans les collèges :

Vous aurez à payer pour l'année :

- l'assurance scolaire : 500 F
- le fond Socio-éducatif : 500 F
- les fournitures scolaires : 6500 F
- 6 photos d'identité : 1000 F à faire à l'avance.

Il vous sera demandé par trimestre :

- les frais de cantine : 14220 F

Les fournitures scolaires

La liste des fournitures dépend de la classe de votre enfant.

- ↪ **En primaire**, il aura besoin de peu de matériel.
- ↪ **Au collège et lycée**, votre enfant aura besoin de matériel spécifique qui vous sera indiqué par l'établissement. Il vous transmettra une liste de fournitures nécessaires

Pour vous aider :

Dans le secondaire :

- ↪ L'Assistante Sociale scolaire peut vous aider. Vous pouvez la contacter dans l'établissement de votre enfant ou contactez le vice-rectorat pour connaître leurs permanences.
- ↪ Les Associations des Parents d'Elèves vous proposent dans certains établissements des fournitures adaptées et à moindre coût.

Conseils :

Vous trouverez dans les commerces des fournitures avec le signe « Eco-cartable » qui sont à moindre coût.

Le sport

Le sport gratuit dans les quartiers

↳ Sport Action Hebdo

15 activités sportives gratuites sont proposées pour les jeunes de 8 à 20 ans après l'école et pendant les vacances scolaires.

Elles se déroulent de janvier à novembre de 15h30 à 18h30 sur les installations sportives municipales.



Renseignements :

- Auprès de votre maison de quartier
- Au Service Municipal des Sports :
✉ 9 rue de la république
☎ 23 26 50
Courriel : mairie.sports@ville-noumea.nc

Et demandez le guide « le sport dans ma ville »

Et pensez aussi...

↳ Les ligues sportives peuvent vous renseigner

Si votre enfant souhaite s'épanouir dans un sport en particulier (Judo, gymnastique, tennis, danse,...), n'hésitez pas à vous renseigner.



Attention !

↳ Selon le sport choisi, le budget (inscription, licence et équipement) sera plus ou moins important.

Soyez donc sûr que votre enfant ait fait le bon choix !

↳ Si votre enfant est boursier la licence est gratuite. Pour en bénéficier, présentez l'attestation de bourse lors de l'inscription auprès du club.

Pour aider votre enfant à l'école



Conseils aux parents :



Quelque soit la classe et le niveau scolaire de votre enfant, Il est très important qu'il sache que vous vous intéressez à son travail:

- n'hésitez pas à l'interroger sur sa journée, son travail,
- Regardez et signez très régulièrement ses cahiers, ses évaluations, son livret scolaire,
- Faites-lui part de vos attentes concernant sa vie à l'école, de vos satisfactions et de vos mécontentements.

Le cahier de liaison ou de correspondance est le lien entre l'école et les parents. L'école s'adresse à vous le plus souvent par cet intermédiaire. Vous pouvez également l'utiliser pour demander des renseignements, un rendez-vous...

Vous pouvez également téléphoner ou venir à l'école.



Des professionnels peuvent aider votre enfant :

- Dans les collèges, **des psychologues** assurent des permanences. Ils sont à la disposition de vos enfants pour lui permettre d'exprimer ses difficultés et de rechercher des solutions.
- **L'infirmière scolaire** fait des permanences dans les collèges et lycées. Elle est également à l'écoute de votre enfant.
- **L'assistante sociale scolaire** est à votre disposition pour aborder les difficultés que vous pourriez rencontrer au cours de la scolarité de votre enfant.
- Dès la maternelle, le **Dispositif d'Enseignement Spécialisé pour Enfants en Difficulté (DESED)** regroupe des psychologues, enseignants spécialisés, rééducateurs permettant d'aider votre enfant.
- Le **centre médico-scolaire (CMS)** font des permanences dans les écoles. Les visites sont obligatoires pour le passage en primaire.



Ces professionnels sont à votre disposition pour mettre en œuvre les actions nécessaires à la réussite de votre enfant. N'hésitez pas à prendre contact avec eux.

Participer à la vie de l'école



Les associations ou fédérations de parents d'élèves (APE) :

Elles existent dans toutes les écoles de la maternelle à l'enseignement supérieur et permettent d'améliorer la vie scolaire de chaque élève.

Les membres de ces associations sont les parents des élèves qui sont inscrits dans l'école.

Elles sont informées du fonctionnement de l'école et des projets qu'elle développe.

Au sein de l'établissement, elles participent aux conseils de classe et aux conseils d'administration.

A l'extérieur de l'école, elles sont des partenaires privilégiés des collectivités.

Vous souhaitez vous investir dans l'APE de l'école :

Chaque début d'année l'APE invite les parents à une réunion.

N'hésitez pas à y aller !

Pour vous informer : L'APE dispose généralement d'un panneau d'affichage dans l'école et communique par l'intermédiaire du cahier de liaison de votre enfant.



La coopérative de l'école

La coopérative de l'école est gérée par les associations de parents d'élèves en lien avec l'équipe éducative.

- Dans certaines écoles la coopérative met en place des aides à la personne (fournitures scolaires, livres scolaires ...)
- Elle soutient les projets de l'équipe éducative et finance des équipements pour l'école.
- Elle organise la collation du matin des enfants dans les écoles maternelles
- Elle organise des manifestations au sein de l'école (kermesse, animation, ...)

Les loisirs

Les maisons de quartier proposent des ateliers loisirs gratuits aux enfants âgés de 6 à 12 ans. Ils se déroulent de mars à novembre les mercredis après-midis, et pendant les vacances scolaires.



Pour y participer :

S'inscrire auprès des animateurs de la maison de quartier muni du carnet de santé, des cartes CAFAT, AMG et mutuelle.

Pensez-y !

Musique, théâtre, peinture, cirque sont aussi des activités artistiques enrichissantes pour vos enfants.

Les vacances

Des activités sont proposées par la ville de Nouméa en partenariat avec différentes associations. Elles s'adressent aux enfants de 4 à 16 ans. Elles se déroulent uniquement pendant les vacances de 15 jours et/ou celles de janvier et février.

Pensez-y !

Pour vous aider dans votre choix, rendez-vous au **carrefour vacances** qui a lieu au mois de novembre.

Les dates de vacances en 2010 :

- Du 3 au 11 avril
- Du 22 mai au 6 juin
- Du 17 au 25 juillet
- Du 4 au 19 septembre
- Du 30 octobre au 7 novembre

Renseignements :

- dans votre maison de quartier
- au **SASEI**
 - ✉ 20, rue Galliéni
 - ☎ 27 07 02
- au **S.M.S** (Service Municipal des Sports)
 - ✉ 9 rue de la république
 - ☎ 23 26 50
 - mairie.sports@ville-noumea.nc
- au **Service Jeunesse et Sports**
 - ✉ 12, rue de Verdun
 - ☎ 24 60 99

Le soutien scolaire

Dans les établissements scolaires

↳ Les écoles primaires publiques

Dans certaines écoles, les études du soir sont proposées dès la fin des classes aux élèves qui le souhaitent. C'est payant mais le coût est raisonnable.

↳ Les collèges publics

Les collégiens les plus en difficulté peuvent bénéficier du Tutorat. C'est un étudiant qui suit l'élève en dehors des heures de cours sur les matières où il en a le plus de besoin.

Pour y participer :

Adressez-vous au directeur ou proviseur de l'Établissement ou à l'enseignant de votre enfant.



Dans les maisons de quartier

Certaines maisons de quartier accueillent des élèves après les cours afin de les aider dans la réalisation de leurs devoirs. Il s'agit d'une action conjointe entre la ville de Nouméa et la F.A.S.E.

Renseignements :

Dans votre maison de quartier ou à la F.A.S.E.
✉ 22 rue du Mont té - Montravel
☎ 25 44 48

Dans les structures privées

Certaines structures assurent l'étude pour votre enfant.

😊 Avantages :

Cette solution est souvent associée à un transport privé.

☹ Inconvénients :

Cette solution a un coût souvent important.

Attention !

↳ Pour que les **cours soient profitables**, parlez-en avec le professeur et votre enfant (quel intérêt, le nombre d'heures nécessaires, les thèmes à travailler).

↳ Votre enfant a **des recherches à faire**: la bibliothèque, la médiathèque les cyber-bases des maisons de quartiers sont à leur disposition.

↳ Des maisons d'éditions vous proposent par l'intermédiaire de démarcheurs à domicile ou dans les centres commerciaux, des ouvrages permettant d'accompagner votre enfant dans sa scolarité.

Réfléchissez avant d'investir sur l'utilité du produit et sa durée d'utilisation, ainsi que la part de votre budget que vous devrez y consacrer.

Partir du bon pied...

Le sommeil

Dormir permet à votre enfant:

- * de prendre des forces,
- * de grandir,
- * d'être en forme pour la journée.

Si un enfant dort mal ou pas assez cela peut avoir des conséquences sur sa concentration et sa réussite scolaire. Si votre enfant a du mal à se lever le matin, couchez le plus tôt le soir.



Conseils :

Votre enfant peut avoir des inquiétudes au moment du coucher, pour cela il est important de le rassurer :

- * en lui expliquant les bienfaits du sommeil,
- * en lui lisant une histoire,
- * en laissant une veilleuse allumée.



L'alimentation

Pour être en forme à l'école il est important, que votre enfant ait une alimentation équilibrée. Pour cela il faut manger:

- * un aliment qui le protège comme les fruits et les légumes...
- * un aliment qui l'aide à grandir comme le poisson, la viande, le lait...
- * un aliment qui lui donne de la force comme le pain, le riz, les pâtes...



Le petit-déjeuner est un repas essentiel pour bien commencer la journée car il doit apporter l'énergie nécessaire pour toute la matinée.

Exemple de petits déjeuner:

- * Un bol de lait ou de Milo®,
- * Des tartines de pain avec du beurre et de la confiture ou du jambon,
- * Un fruit de saison ou un verre de jus de fruits.

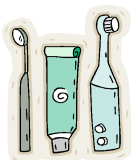
Le café et le thé sont à éviter. Favorisez le lait qui est un aliment essentiel pour la croissance de votre enfant.

L'hygiène

Quelques conseils importants pour toute l'année...

Se laver les mains...

Régulièrement (avant et après le passage aux toilettes, après avoir joué dehors, avant et après avoir mangé...). Cela permet d'éviter la transmission des microbes.



Se brosser les dents ...

- * 2 à 3 fois par jour, avec un dentifrice fluoré,
- * chaque membre de la famille doit avoir sa propre brosse à dents.

S'habiller ...

- * avec des vêtements propres tous les jours,
- * en portant des chaussures fermées.



Poux et gale...

L'école est une structure d'accueil collective. Quelques conseils permettront d'éviter l'apparition de ces parasites:

Pour éviter d'attraper des poux:

- * lavez et coiffez les cheveux de votre enfant régulièrement
- * surveillez sa chevelure,
- * conseillez-lui de ne pas échanger sa casquette et ses chouchous.



Pour éviter d'attraper la gale:

- * laver votre enfant tous les jours avec du savon,
- * changer les draps de son lit régulièrement,
- * conseillez-lui de ne pas emprunter les vêtements d'autres enfants.

Remarque :

Veillez à ce que votre enfant soit à jour de ses vaccinations !

Les transports d'enfants

Le transport vers les écoles maternelles et primaires

↪ **Des transporteurs privés** assurent les trajets du domicile aux écoles et/ou domicile/école/garderie.

↪ **Le transport du service de la caisse des écoles**

Pour les enfants qui résident sur la presqu'île de Ducos, un transporteur dessert l'ensemble des écoles de ce quartier moyennant une participation financière de 3 300 F par mois.

Les enfants porteurs de handicap scolarisés sur la commune peuvent bénéficier d'un transport.

Renseignements :

Caisse des Ecoles :

✉ Mairie Annexe - 20 rue Galliéni
☎ 27 07 85

Pour la sécurité de vos enfants

Pour vous aider dans votre choix, l'école peut proposer une liste de transporteurs privés qui desservent ce quartier.

ATTENTION :

☺ le transporteur doit avoir sa carte grise à jour des visites techniques,
☺ le véhicule doit être assuré,
☺ le transporteur doit avoir une autorisation d'exploiter un VLC délivrée par la C.T.T.R (Commission Technique des Transports Routiers).

Pour plus d'informations, adressez-vous à la DITTT

✉ 1 bis rue Edouard Unger
- Vallée du tir
☎ 28 17 60

Le transport vers les collèges et lycées

↪ **Transco** : assure le transport jusqu'aux établissements scolaires.

↪ **La société KARUIA bus** propose une carte mensuelle illimitée pour les collégiens, lycéens, et étudiants au prix de 4 085 F.

N'hésitez pas à vous renseigner sur les tarifs, les horaires, les lieux de ramassage et les modes de paiement.

Renseignements :

Transco :

✉ 100 avenue du Général de Gaulle, baie de l'orphelinat
☎ 26.97.11

Karuïa Bus :

✉ Gare d'échange de Montravel
☎ 26.54.54

Avant et après l'école

Les garderies :



Dans les écoles publiques

Dans leur majorité, les écoles assurent la garde de votre enfant au sein de l'établissement avant, après l'école, et le midi.

Coût de la garderie :

- 1800f/ mois pour une prestation
- 2200f/ mois pour 2 prestations
- 2600f/ mois pour 3 prestations (uniquement pour les maternelles)

Démarches à effectuer :

Adressez-vous auprès de l'école ou de la Caisse des Ecoles

✉ à la mairie Annexe, 20 rue Gallieni
☎ 27 07 85

N'hésitez pas à vous renseigner sur les horaires et les modes de paiement



Les garderies privées

Elles peuvent vous proposer les repas pour les enfants scolarisés dans les écoles ne disposant pas de cantine. Elles accueillent également les enfants pendant les vacances et les mercredis après-midi et pédagogiques.

Démarches à effectuer :

Liste des centres d'accueil disponible au service Enfance / famille de la DPASS

✉ Immeuble le Gallieni 1
☎ 24 25 90

Le réseau des nounous : une autre solution !

- Ce sont des assistantes maternelles formées et suivies par le C.C.A.S dans le cadre du Réseau d'Assistants Maternelles (R.A.M).
- « Les nounous » peuvent accueillir à leur domicile des enfants scolarisés lors des journées pédagogiques et parfois sur le temps du midi et / ou les vacances.

Démarches à effectuer :

Renseignements : Service Petite Enfance du CCAS de Nouméa

✉ à la Mairie Annexe, 20 rue Gallieni.
☎ 27 07 86

Fin prêt pour la rentrée

L'allocation rentrée scolaire

Cette allocation est versée par la CAFAT à toutes les personnes dont l'enfant sera scolarisé à la rentrée et qui :

- * sont affiliées au régime CAFAT,
- * perçoivent les allocations familiales en février de l'année précédente,
- * disposent d'un revenu inférieur ou égal à 2 500 000 F/CP

Elle est versée directement à la famille en mars 2010.

Renseignement :

CAFAT - Action sociale (FASSF)
✉ 4 rue du général Mangin
☎ 25.58.07

Les bourses scolaires

Dans les maternelles et écoles primaires

↳ La cantine :

- * l'enfant mange à la cantine :
Les frais seront directement payés à l'établissement,
- * l'enfant ne mange pas à la cantine :
Les parents percevront directement 10 200 F/CP par trimestre.

Démarches à effectuer :

Si votre enfant est demi/pensionnaire ou externe :
L'attestation de bourse doit impérativement être remise à l'école en début d'année scolaire.

Bon à savoir :

La Ville de Nouméa développe l'accès à la cantine. Les élèves des classes maternelles des écoles M. Lefrançois, Les Roses, M. Broquet, M. Havet, Les Pensées, M. Amiot, A. Lomont, E. Desbrosse, F Surleau peuvent y avoir accès.
Inscription: Caisse des Ecoles, Mairie Annexe — 20 rue Gallieni.

↳ Le transport scolaire :

Seuls les enfants boursiers scolarisés en classes spécialisées bénéficient d'une aide au transport de 10 000F/CP maximum par trimestre versé au transporteur. Un complément de 5 000 F reste à la charge des parents à régler à la Caisse des écoles.

Tarif non boursier : 14 100 F/Trimestre

Démarches à effectuer :

S'adresser à la Caisse des Ecoles
✉ À la Mairie Annexe, 20 rue Gallieni
☎ 27.07.85

Dans le secondaire

☞ La cantine :

* l'enfant mange à la cantine :
Les bourses scolaires sont versées directement à l'établissement scolaire.



* l'enfant ne mange pas à la cantine :
Les parents percevront directement après la fin de chaque trimestre 11 400 F pour les collégiens, 12 600 F pour les lycéens.

☞ Le transport scolaire

* les externes :
Une aide trimestrielle plafonnée à 10 000 F est versée directement au transporteur. Il reste une participation de 5 000 F à la charge des familles.

* les internes :
les trajets allers et retours sont pris en charge en totalité pour les vacances scolaires.

☞ Aide à l'équipement ou manuels scolaires

Cette aide s'adresse aux lycéens uniquement, et est plafonnée à hauteur de 7 500 F.



☞ L'allocation spéciale de rentrée scolaire

Cette allocation est versée sous forme de mandat-carte à la rentrée scolaire. Elle est d'un montant de 5 000 F pour les élèves de maternelle ou primaire, de 12 000 F pour les collégiens et 15 000 F pour les lycéens.

Démarches à effectuer :

L'attestation de bourse doit impérativement être remise à l'école en début d'année scolaire.



Démarches à effectuer :

Adressez-vous à **Transco**
☒ 100 avenue du Général de Gaulle, baie de l'orphelinat
Ou
S'adresser directement au transporteur pour l'inscription muni de l'attestation de bourse

Comment est-elle versée ?

Elle sera remise en même temps que l'attestation de bourse, sous forme de coupon, à remettre impérativement à l'établissement ou son APE à la rentrée.

Pour en bénéficier :

Le dossier des bourses doit être à jour au 1er janvier 2010.

Attention :

- ◆ Les bourses scolaires ne prennent pas en charge l'assurance scolaire.
- ◆ **Votre attestation de bourse** est très importante tout au long de l'année car elle vous sera demandée lors de toutes démarches administratives. **Faites des photocopies et gardez toujours l'original.**

Besoin d'un coup de pouce...

En vêtements, équipements de rentrée scolaire

Des associations peuvent vous aider afin de préparer la rentrée scolaire de vos enfants.



◆ Saint-Vincent de Paul :

☒ Angle des rues Calmette et Unger - VDT
☎ 27.22.72

◆ Croix rouge :

☒ 32 rue Sébastopol, Centre ville
☎ 27.92.99 ou 28.25.91

☒ Vesti boutique 5 rue du Dr collard, Montravel

◆ Secours catholique :

☒ Cathédrale (centre ville)

En aides financières

Démarches à effectuer :

DPASS sud :

Permanences le mardi de 8h00 à 11h et de 13h à 15h et le vendredi de 13h à 15h au centre médico-social de Montravel.

CCAS de Nouméa:

Permanences le mardi et jeudi matin

☞ La DPASS et Le CCAS de la ville de Nouméa peut intervenir ponctuellement en fonction de la situation de la famille.

Remarque :

Si vous êtes étudiants : Renseignez-vous auprès de votre université sur les différentes aides possibles en fonction de votre situation.